



Municipalité de Val-des-Monts  
1, route du Carrefour  
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400  
Télé. : 819 457-4141  
www.val-des-monts.net

# AVIS PUBLIC

## DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 436-99

Le Conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Monts, à sa séance ordinaire qui aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2020, se propose de statuer sur trois demandes de dérogations mineures au règlement de zonage portant le numéro 436-99, à savoir :

1. **11, rue Athéna** : Aux fins de régulariser l'implantation de l'entrée charretière sise sur la rive d'un milieu humide au lieu de respecter le 15 mètres.
2. **76, chemin Saint-Denis** : Aux fins de régulariser l'implantation d'une galerie attenante à la maison :
  - a) À une distance de 1,04 mètre de la ligne latérale au lieu de 1,5 mètre.
  - b) À une distance de 13,72 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux au lieu de 15 mètres.
3. **26, chemin du Rubis** : Aux fins de permettre l'implantation d'une entrée charretière sur la rive au lieu de respecter une distance minimale de 15 mètres.

Les assemblées publiques de consultation auront lieu à 20 h, à l'édifice du Carrefour, sis au 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9, et le Conseil municipal entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

FAIT à Val-des-Monts ce douzième jour du mois d'août DEUX MILLE VINGT.

La Secrétaire-trésorière et  
Directrice générale,

Patricia Fillet